27 mai 2008 **08.161**

Interpellation du groupe socialiste

Groupe E-garé?

Le Groupe E déclare vouloir investir 162 millions de francs dans la construction d'une centrale à charbon en Allemagne. Simultanément, les Forces motrices bernoises annoncent l'achat d'un parc éolien de 15 MW en Mer du Nord et ATEL, la reprise d'une société bulgare développant un parc éolien de 50 MW.

Le Conseil d'Etat peut-il nous préciser:

– ce qui justifie le choix par le Groupe E pour ses investissements futurs de la source d'électricité la plus polluante qui soit;
– s'il a soutenu, au sein du conseil d'administration du Groupe E, ce projet d'investissement climatiquement irresponsable;
– s'il envisage d'imposer la compensation des émissions de CO_2 aux entreprises d'approvisionnement en électricité bénéficiant d'une zone de desserte dans le canton;
– s'il prévoit de choisir le fournisseur d'électricité de l'Etat sur des critères de performance environnementale et de responsabilité climatique?

Signataires: P. Bonhôte, C. Bertschi, O. Duvoisin, C. Mermet, Frédéric Cuche, S. Fassbind-Ducommun, M. Bise, M.-C. Jeanprêtre Pittet, C. Borel, D. Reinhard, A. Tissot Schulthess, R. Egger, E. Flury, D. Schürch et M. Perroset.